

Communiqué de presse

Lausanne, le 24 juin 2010

TVA unique

Entêtement contreproductif du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral persiste à vouloir à tout prix imposer un taux unique de TVA à 6,2%. Les organisations de consommateurs refusent cette mesure qui annihilerait les efforts importants faits ces derniers mois pour abaisser le niveau global des prix en Suisse. Le projet de soumettre la santé à la TVA est particulièrement inopportun.

Le Conseil fédéral s'entête à vouloir maintenir un taux unique malgré les vives oppositions que draine ce projet depuis son lancement. Après avoir scindé en deux la révision de la TVA et fait passer un premier paquet de mesures pour alléger la charge administrative des entreprises, le taux unique à 6,2% (6,1% initialement) refait surface.

Passer des trois taux actuels (taux normal de 7,6% et taux réduits de 2,4% notamment pour l'alimentation et la santé et 3,6% pour l'hôtellerie) à un taux unique de 6,2% reviendrait tout simplement à renchérir les prix. La manœuvre est inopportune dans la mesure où elle contrecarre les effets bénéfiques attendus sur les prix par l'introduction du Cassis de Dijon, les importations parallèles et une politique de la concurrence plus mordante.

Soumettre la santé à la TVA est particulièrement choquant. Alors que des mesures importantes sont prises pour abaisser les prix des médicaments et que la pression sur les entreprises pharmaceutiques augmente, le Conseil Fédéral va, par sa proposition, renchérir les prix de ce secteur de près 4%. Les mesures prises au niveau politique doivent tirer à la même corde afin de ne pas s'annuler les unes les autres.

Dans un contexte économique convalescent, les organisations de consommateurs s'opposent à toute mesure qui pourrait pénaliser la consommation comme moteur de l'économie.